

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Département du Gard

Extrait du registre des délibérations

du conseil municipal

N°2026_CM_020

Commune de Saint-Gervasy

L'an **deux mille vingt-six, le 16 avril, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-GERVASY, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr François PLAZAS, Maire

Date de la convocation : 3 avril 2026

Etaient présents : François PLAZAS, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Marie MARTINEZ, Bertrand CASTANER, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Marie-Françoise MARTINEZ, Philippe SOMMER, Virginie GRIOTTO, Félix FENELON, Marie-Louise PEREZ, Nicolas HERNANDEZ, Aurore ZACCAGNINI, Gabriel CHAMPION, Jacqueline ANDREO, Patrice LAPARLIERE, Martine BASTIDE, Laurent MADREPERLA.

Etaient absents excusés :

Etaient absents non excusés :

Procuration :

Secrétaire : Aurore ZACCAGNINI

Délibération N°2026_CM_020 – Approbation budget annexe 2026

Vu l'article L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de budget primitif 2026 pour le budget annexe des locaux commerciaux.

Le rapporteur expose :

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2026 du budget annexe des locaux commerciaux de la commune par chapitre de regroupement, en dépenses et en recettes, dont la section de fonctionnement et d'investissement sont présentées ci-dessous.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	939 272,00	1 024 742,88
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 542 528,41	1 542 528,41
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 85 470,88	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 567 271,29	2 567 271,29

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	96 716,94	80 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 16 716,94
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		96 716,94	96 716,94
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		2 663 988,23	2 663 988,23

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Le conseil municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe des locaux commerciaux de la commune par chapitre comme précédemment détaillé.

Adopté à l'unanimité

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Ainsi fait et délibéré à Saint-Gervasy, le 16 avril 2026

La Secrétaire de séance

Aurore ZACCAGNINI

Le Maire

François PLAZAS